reuses au préjudice d'un grand nombre de voyageurs en leur réclamant pour leurs places des prix plus élevés que ceux qui sont indiqués par le tarif de la Compagnie du Nord.

Jusqu'ici seize témoins ont été entendus.

FAITS DIVERS

On mande de Guéret, 6 février.

— « Le sieur Boussange, demeurant au village d'Hulliat, s'était rendu, avant-hier, à la foire d'Evaux.

« Pendant son absence, sa femme, saisie, croit-on, d'un accès de fièvre chaude, s'arma d'un rasoir et trancha la tête à ses deux enfants, une petite fille de quatre ans et un petit garçon de quatre mois.

« Tournant ensuite sa fureur contre elle-même, la femme Boussange essaya de se couper la gorge, mais n'en eut pas la force. Les blessures qu'elle a pu se faire sont cependant très-graves. »

« On écrit de Nimes :

— M. Fajon, âgé de trente-quatre ans, marchand de bestiaux, bien connu sur les marchés de Paris, Lyon et Marseille, voyageait en voiture avec M. Bourguet sur la route d'Auduze, lorsque arrivés près de Saint-Jean-du-Gard, le cheval vicieux fit un écart et précipita la voiture dans un ravin de 20 mètres de profondeur.

« M. Fajon a été tué sur le coup et M. Bourguet est mortellement blessé.

— Hier, vers cinq heures du soir, le nommé Baudin, âgé de trente-cinq ans, employé au chemin de fer de l'Etat, à Tours, se trouvait dans la boutique du nommé Prud'homme, cordonnier, rue Saint-Lazare.

Une discussion ne tarda pas à s'élever entre eux. Prud'homme, au paroxysme de la colère, saisait un tranchet et en porta une douzaine de coups à son interlocuteur qui tomba grièvement blessé.

L'assassin a été arrêté.

—Le tribunal correctionnel de Dôle vient de condamner à 50 francs d'amende et 25 francs de dommages-intérêts un sieur Baudier, instituteur laïque qui, entr'autres procédés d'éduction, crachait dans la bouche de ses élèves Cet individu avait trouvé un moyen de défense monumental :

— C'est seulement dans la bouche « des mauvais élèves » que je crachais, a-t-il prétendu.

Cette excuse singulière n'a pas, on le pense bien, touché le tribunal.

— La chambre de commerce de Saint-Quentin vient de voter la distribution aux ouvriers fileurs et tisseurs du département se trouvant sans ouvrage, d'une somme de 5,947 francs 60, formant le reliquat d'un fonds de secours laissé à sa disposition.

Choses & Autres

***

Dans un café :

Avez-vous lu le journal ? Mac-Mahon est endetté par cinq ans de présidence, il vend sa maison.

— Oui, mais Duhamel garde la sienne... Et M. Grévy garde Duhamel.

***

Une dame, pouvant peser dans les 150 kilos, marche lourdement sur les pieds d'un jeune homme et lui dit, du ton le plus dégagé :

— Je crois que je vous ai marché sur le pied?

Le jeune homme s'inclinant :

— Je serais désolé, madame, qu'il pût vous rester quelque doute à cet égard... vous pouvez en être sûre !

NOUVELLES DU MATIN

COMMISSION DE L'AMNISTIE

Paris, 6 févr., 4 h 10, soir.

La commission de l'amnistie a entendu M. Cazot qui s'est prononcé contre la proposition Louis Blanc, mais en affirmant le désir du gouvernement d'appliquer dans la plus large mesure possible le droit de grâce.

Il a demandé pour la chancellerie le droit de ne pas communiquer les casiers judiciaires sauf aux intéressés qui en demanderaient la communication.

NOMINATION

La *France* annonce que M. Albert Dumont, directeur de l'enseignement supérieur, est nommé directeur de l'Ecole Normale, en remplacement de M. Bersol.

MOUVEMENT JUDICIAIRE

Le *National* annonce que le mouvement judiaire assez important paraîtra au *Journal officiel* de demain ou de dimanche.

Les nominations de conseillers de cours de cassation sans retarder de quelques jours.

CANDIDAT SÉNATORIAL

Le centre-gauche du Sénat a adopté définitivement la candidature, au Sénat, de M. John Lemoine en remplacement de M. Bernard-Lavergne décide.

UN OURAGAN

Madrid, 6 février

Des nouvelles officielles publiées par le ministère de la marine disent qu'un ouragan qui a sévi aux îles Philippines a détruit vingt-cinq bâtiments de toutes dimensions et au nombre desquels se trouvent quatre frégates étrangères.

On compte en outre quarante-six noyés et de nombreux navires avariés.

Le gouvernement présentera incessamment aux Cortès le budget de Cuba avec les réformes financières et économiques avancées.

Le budget de la Péninsule sera déposé en même temps.

BUDGET AUTRICHIEN

Vienne, 6 février.

La délégation autrichienne a adopté sans changement le budget ordinaire et le budget extraordinaire du ministère de la guerre. Le ministre de la guerre a déclaré que la question des fortifications était résolue depuis deux ans pour toute la monarchie, et qu'aucune délibération n'avait eu lieu depuis à ce sujet.

NOUVELLES DU SOIR

Voici le sommaire du *Journal officiel* d'aujourd'hui.

Loi portant ouverture au ministre de l'intérieur et des cultes, sur l'exercice 1879, d'un crédit extraordinaire pour remboursement à la ville de Lyon d'une partie des dépenses faites pendant la guerre de 1870-1871.

Décret portant promotion dans le corps du commissariat de la marine.

Décret autorisant le ministre de l'agriculture et du commerce à accepter, au nom de l'école centrale des arts et manufactures, un don manuel fait à cet établissement.

Arrêté nommant les membres de la commission chargée d'établir les listes de candidature aux débits de tabac.

Décret autorisant la création d'un établissement de poste dans la commune de Presles (Seine-et-Oise).

Décision autorisant l'ouverture de plusieurs gares au service de la télégraphie privée.

Décision accordant des récompenses pour faits de sauvetage.

—

La commission sénatoriale chargée d'examiner le projet de loi relatif à la liberté de l'enseignement supérieur a tenu, hier, une longue séance.

Elle avait à s'occuper de deux rapports de MM. Pelletan et Pajot sur les pétitions dirigées contre les lois Ferry.

Une importante discussion s'est tout d'abord engagée sur le point de savoir si le pétitionnement collectif des évêques, agissant ainsi de concert contre l'Etat, ne constituait pas un acte abusif et une violation des règles du Concordat.

M. Buffet a soutenu qu'il n'y avait violation du Concordat de la part des évêques que dans le cas où ils se réunissaient effectivement et se rassemblaient pour prendre une décision contraire à l'action des pouvoirs publics.

M. Bernauld, a soutenu que la violation du Concordat par les évêques ne consistait pas seulement dans le fait d'une réunion effective et toute matérielle, mais existait aussi dans le cas d'une action dirigée par eux *en commun et collectivement*, par correspondance.

M. Pelletan a parlé ensuite dans le sens de la thèse de M. Bertauld, laquelle a été combattue par M. de Voisins-Lavernière.

On a discuté ensuite sur la validité des signatures non légalisées, (on sait que beaucoup de maires radicaux se sont refusés contre tout droit à légaliser les signatures) sur celles qui sont représentées par une croix, et enfin sur celles des femmes. Les avis sont très partagés.

Aucune décision n'a été prise. La commission attend, pour se prononcer, que M. Jules Simon ait donné lecture du rapport spécial qu'il est chargé de faire sur ce point.

—

Le général Hanrion, commandant l'école de Saint-Cyr, vient d'être, comme on le sait révoqué par le ministre de la guerre, ainsi que MM. le colonel Arnoux, commandant en second, le lieutenant-colonel Lacoste de l'Isle, directeur des exercices de cavalerie, le commandant Villemenot en un mot tous les chefs de service composant d'état-major de l'Ecole.

Jeudi, le général a passé sa revue d'adieu Tous les élèves étaient sous les armes, admirablement alignés, comme toujours, et observant un profond silence. Les élèves malades avait voulu descendre de l'infirmerie pour assister à la revue. Le général est arrivé à cheval sur le terrain, a passé lentement devant les rangs, puis, après la lecture de l'ordre faite à haute voix par un élève, l'Ecole a défilé pour la dernière fois devant son chef. Le général a salué le drapeau et est resté découvert jusqu'à la fin du défilé, dissimulant sous une attitude ferme et digne, une émotion que l'Ecole entière partageait.

Le brave général commandait Saint-Cyr depuis près de dix ans. M. Thiers l'avait vu à l'œuvre et l'estimait beaucoup. Un jour, à la suite d'une de ses visites à l'Ecole, le premier président de la République adressa au général Hanrion une belle lettre pleine de chaleureux éloges dont on se souvient encore à Saint-Cyr.

—

On assure qu'après entente entre le ministre de l'instruction publique et les bureaux des gauches sénatoriales, la discussion sur le second projet de loi Ferry, relatif à la liberté de l'enseignement supérieur, commencera devant le Sénat le lundi 16 février.

—

Le *Voltaire* a reçu de Genève la dépêche suivante :

« Genève, 6 février.

» La réunion des exclus que le *Voltaire* a été le premier à annoncer, a eu lieu le 4 février à Genève, rue de la Croix d'Or, salle Veyrat.

» La proposition Jules Miot a été soutenue par son auteur et par G. Lefrançais, qui l'a étendue en proposant à tous les proscrits de se constituer prisonniers en masse.

» La réunion a repoussé ces propositions en déclarant qu'il n'y avait pas lieu d'y donner suite. »

—

Hier, a eu lieu, salle Chaisne, sous la présidence de M. Delattre, une conférence très-applaudie de M. Anatole de la Forge, sur la liberté de la presse. 2500 personnes environ y assistaient.

—

M. de Freycinet ne souffre plus de son indisposition, mais il est maintenant sous l'influence d'un forte grippe, qui l'oblige à beaucoup de ménagements.

—

On lit dans le *Figaro* :

« Ainsi que nous l'avions pressenti, l'entrevue de M. le comte de Saint-Vallier avec le Président de la République d'abord, puis avec le ministre des affaires étrangères, a eu pour résultat de le décider à retirer sa démission et à conserver son poste de Berlin.

» Le comte de Saint-Vallier repart aujourd'hui même pour aller reprendre la direction de son ambassade. Il n'aura donc pas à prendre part au vote, comme sénateur, sur le fameux article 7, auquel il est, dit-on opposé.

« Ce qui a fait croire à certains journaux que le comte de Saint-Vallier n'était pas venu à Paris, c'est que, pour se dérober aux visites des questionneurs importuns, il n'était pas descendu à son domicile habituel de la rue de Surènes.

—

Les nouvelles de la santé du général Morin, directeur du Conservatoire des Arts-et-Métiers, sont de plus en plus mauvaises ; le malade va s'affaiblissant d'heure en heure, et les médecins ont perdu toute espérance de le voir se rétablir.

Hier soir, à l'heure où nous avons envoyé aux informations, on parraissait redouter pour la nuit une crise fatale.

—

On nous apporte, en revanche, des renseignements plus rassurants sur le comte Roger du Nord, dont nous avons annoncé la maladie.

—

On écrit de Buenos-Ayres, le 7 janvier :

«La colonie espagnole résidant à Buenos-Ayres a organisé une démonstration, qui a pris des proportions considérables, pour remercier la France, en la personne de son représentant, des secours qu'elle a envoyés aux inondés de Murcie.

» Le 6 janvier, la manifestation est partie à huit heures du club espagnol, et, tant la circulation était difficile dans les rues encombrées par la foule elle n'est arrivée qu'à neuf heures au Colysée où se trouvaient le ministre de France, M. le comte Amelot de Chaillou et le corps consulaire.

» M. Sberra, au nom des commissions, a prononcé une allocution, qui s'est terminée aux cris de : Vive la France !

» M. le comte Amelot a remercié : « La France, a-t-il dit, en se levant tout entière aux premières nouvelles des désastres de Murcie, n'a pas seulement obéi à l'irrésistible conscience d'un grand devoir à accomplir, elle a été heureuse de payer la dette de cette fraternité, née de la raison et de la philosophie, qui germe de toutes parts dans le cœur de notre génération.

» Agréez ici, Messieurs, pour la grande nation que vous représentez si noblement, en ce moment, les vœux que forme pour sa prospérité la nation française. Des liens historiques séculaires et des affinités de race l'unissent à ce peuple espagnol aux fortes vertus, qui place si haut la gratitude, la plus généreuse des facultés de l'esprit humain, à ce peuple loyal dont les annales sont des pages impérissables d'honneur et d'héroïsme : Vive l'Espagne ! »

On évalue à 15.000 le nombre des personnes qui ont défilé devant le ministre de France.

Les sociétés chorales et instrumentales éxecutaient alternativement la marche royale espagnole et la « Marseillaise. »

—

Le Gérant de la *Lanterne* a reçu du parquet l'ordre de se constituer prisonnier, pour faire le mois de prison auquel il a été condamné pour l'affaire Bernage.

—

On annonce la mort de M. Perron, rédacteur en chef du journal *En avant*, et ancien directeur du *Journal officiel*.

—

Petite Bourse du 6 février

5 0/0 116,22 1/2 16 1/4 20.— Italie 81,35 40. Turc 10,50. — Banque Ottomane 536.25. — Egypte 292,50 291,87. — Hongrois 87 5/8 7/8 9/16 11/16. — Russe 1877 92 3/4 13/16. idem 1878 61 7/8.

Dépêches Télégraphiques

La perte du Grand-Electeur

Berlin, 6 février.

Un supplément du Bulletin de la marine, qui vient d'être publié, contient un rapport détaillé sur la perte du *Grand-Electeur*, d'après les pièces officielles de l'enquête. Voici les points principaux du rapport :

Le conseil de guerre ne considère pas comme justifiés les doutes exprimés au sujet des aptitudes nautiques du *Grand-Electeur*.

On ne peut évidemment nier que la formation en escadre sur deux lignes rapprochées n'ait essentiellement contribué à la collision et à la catastrophe; cependant la conduite de l'amiral apparaît sous un jour bien moins défavorable; si l'on considère le peu de temps qui lui était laissé pour la formation de l'escadre cuirassée

Le lieutenant Klansa n'a pas donné le temps au timonier du *Roi-Guillaume* des instructions aussi précises qu'il le faut dans le service militaire maritime. Mais le lieutenant Klansa a pris le quart dans les conditions les moins favorables et se trouvait dans la situation la plus difficile pour pouvoir éviter la collision

Vu les témoignages contradictoires, la fausse manœuvre du comte Monts sur le *Grand-Electeur* n'est pas démontrée.

Quant à la question de savoir si la fermeture des sabords du *Grand-Electeur* était assurée conformément aux règlements il appert de l'enquête qu'on ne s'est jamais assuré expérimentalement de la fermeture hermétique des sabords.

Le conseil de guerre considère comme fondé l'argument allégué par le commandant qui a fait valoir l'état inachevé du navire et le peu de temps qui restait pour l'exécution des ordres. Il est vraisemblable que des ordres ont été donnés en temps opportun deux fois, avant et après la collision, pour la fermeture des sabords. L'enquête a prouvé également à l'évidence que les sabords de babord étaient ouverts au moment de la catastrophe. Il n'est pas non plus permis de mettre en doute la déclaration des experts, d'après lesquels, si le navire a sombré. C'est simplement parce que les sabords de babord sont restés ouverts. Toutefois le conseil de guerre n'a pu acquérir la certitude qu'il y ait eu cela de la faute du comte Monts. Il est avéré qu'il a donné l'ordre strict de tenir les sabords fermés.

Angleterre

Londres, 6 février.

Chambre des Communes. — L'honorable Edward Stanhope, sous-secrétaire parlementaire au ministère de l'Inde, répondant à M. Wolff, dit que le duc d'Argyll, envoyant un télégramme à l'émir Sheer-Ali, en 1869, changea préalablement les mots de « Reine d'Angleterre » en ceux de « Reine de la Grande-Bretage et d'Irlande et Impératrice des Indes. » (Vifs applaudissements sur les bancs des conservateurs.)

Sir E. Stanhope ajoute qu'il déposera le document à l'appui.

Répondant à M. Ashbury, sir E. Stanhope dit qu'on a, en effet, trouvé à Caboul une correspondance russe, laquelle est actuellement entre les mains du gouvernement, mais qui n'est pas comprise dans la correspondance relative à l'Afghanistan publiée aujourd'hui. Le ministère après mûr examen, n'a pas cru opportun, dans l'intérêt public, de publier cette correspondance, ni de donner aucun renseignement sur son contenu. (Applaudissements ironiques sur les bancs des libéraux.)

L'honorable Robert Bourke, sous-secrétaire parlementaire au ministère des affaires étrangères, répondant à M. Stewart dit que des négociants se poursuivent entre l'Angleterre et la Chine sur la convention de Cheefoo, mais qu'elles ne sont pas encore terminées.

La Chambre reprend la discussion de l'adresse.

M. Redmond, député irlandais développe un amendement du parti des *Home-Rulers*, reprochant au gouvernement d'avoir manqué de promptitude pour soulager la détresse de l'Irlande, réclamant des mesures pour remédier à cette misère et demandant la révision des lois qui régissent la propriété foncière.

M. Mahon soutient l'amendement proposé par M. Redmond ; cet amendement est défendu aussi par M. Shaw.

Les orateurs se plaignent que le gouvernement n'ait rien fait dans le passé ou qu'il ait agi trop tard.

Sir Stafford Northcote défend le gouvernement et dit que la question des lois régissant la propriété foncière en Irlande ne touche pas à la question de la détresse actuelle.

L'orateur nie que le gouvernement ait négligé de prendre ses mesures en temps utile ; mais il assure que si le ministère a pris des mesures provisoires, c'est avec le désir d'en appliquer de définitives, lorsque le Parlement discutera le bill qui lui sera soumis ultérieurement. Ce bill proposera de distribuer des vivres et du combustile, d'autoriser les administrations locales à émettre des emprunts pour faire face aux besoins exceptionnels.

Quant au mode d'emploi de ces emprunts, l'orateur accorde qu'il sera difficile ; mais le gouvernement désire faire quelque chose dans cette voie.

Sir Stafford Northcote croit désirable d'encourager les particuliers à emprunter pour améliorer leurs terres.

Le discours de sir Stafford Northcote a été souvent interrompu par des applaudissements.

De nombreux orateurs irlandais attaquent avec violence les mesures prises par le ministère, les déclarant insuffisantes. Il faudrait, disent-ils, offrir des capitaux à titre de prêt aux fermiers qui ne possèdent pas de terre ; il faudrait exécuter des travaux publics pour occuper les ouvriers.

M. Lewis, député conservateur dit que l'Home Rull équivaut au démembrement du pays et que la victoire des conservateurs à Liverpool démontre que la nation est opposée à ce démembrement. L'orateur conseille au gouvernement d'en appeler au pays sur cette question.

M. Power accuse le gouvernement de négligence coupable. D'après lui le résultat de l'élection de Liverpool n'a aucune importance.

M. Plunkett reconnait que la détresse existe, mais qu'elle est considérablement exagérée. Il affirme que le gouvernement fait tout son son possible pour combattre les difficultés qu'il rencontre de plusieurs côtés en Irlande. Il n'y a pas le moindre fondement, ajoute l'orateur, dans cette accusation lancée, récemment à Louth par M. Sullivan que le ministère laisserait avec intention les Irlandais mourir de faim. L'orateur condamne vivement le langage tenu par M. Parnell en Amérique.

M. Plunkett dit que le discours de M. Parnell pourraient avoir pour conséquence d'encourager l'agitation populaire en Irlande, agitation qui se terminerait par une résistante sanglante aux lois.

(Applaudissement prolongés sur les bancs des conservateurs).

M. O'Dannell interrompt et demande s'il est convenable d'accuser M. Parnell d'avoir tenu un langage excitant le peuple à une insurrection sanglante.

Le Président déclare que, si M. Plunkett, s'est exprimé de la sorte, ses expressions n'ont pas été parlementaires.

(Applaudissements sur les bancs des députés Irlandais. (Cris de retirez l'expression).

M. Plunkett assure qu'il regretterait d'avoir laissé échapper un mot qui ne fût point parlementaire ; mais qu'il a voulu dire que l'agitation peut avoir seulement pour résultat d'exciter le peuple à une résistance sanglante.

M. Sullivan réplique avec vivacité aux attaques de M. Plunkett.

M. Lowther défend le Gouvernement et regrette le ton violent de cette discussion. dont la suite est renvoyée a lundi.

Sir Staffort Northcote dépose et donne lecture du bill relatif à l'indemnité pour les mesures déjà prises et pour celles qu'il faudra prendre encore afin de soulager la misère en Irlande. Les avances seront prélevées sur l'excédant des secours de l'Eglise, s'élevant à plus de cinq millions de sterling.

D'autres bills sont encore déposés, puis la séance est levée.

Londres, 6 février.

Le recueil des dépêches relatives aux affaires de l'Afghanistan a été distribué aujourd'hui.

Ces dépêches vont du 2 juillet au 3 décembre 1879.

Une dépêche du général Roberts, du 22 novembre, rapporte une conversation qu'il a eue avec Yakoub-Khan, le 22 octobre, et cite des faits prouvant que l'émir Sheer-Ali, dans les dernières années de son règne, se détournait de l'Angleterre et penchait vers une alliance avec la Russie.

Le général Roberts dit qu'il existe de nombreuses indications de l'existence de relations intimes entre la Russie et l'Afghanistan à cette époque, entre autres l'abondance de monnaie et de marchandises russes à Caboul, et le goût des modes russes chez les Afghans.

La rupture de l'Angleterre avec l'émir Sheer-Ali a démasqué et arrêté une très-grande conspiration contre l'empire indien.

Des préparatifs militaires de toute espèce, des travaux de fortifications, entrepris par l'émir sur une échelle immense, ne pouvaient être motivés que par la prévision d'hostilités avec les Anglais.

Il est difficile de comprendre comment de pareilles dépenses pourraient être couvertes par les ressources exiguës de la trésorerie afghane.

Une dépêche de lord Cranbrook à lord Lytton, en date du 11 décembre, dit qu'il paraît évident qu'il ne reste aucun espoir d'établir dans l'Afghanistan un gouvernement unique ayant des chances de durée.

La dépêche dit qu'il sera, peut-être, possible de trouver des combinaisons conciliant les intérêts des chefs et du peuple afghan avec la sécurité de l'empire britannique dans l'Inde.

Londres, 6 février.

Résultat de l'élection Liverpool :

M. Whitley conservateur	26 106 voix
Lord Ramsey	23,885

Majorité en faveur de M. Whitley 2221

Espagne

Chambre des députés — Le ministre des colonies, répondant à M. d'Acosta, dit que le gouvernement a décidé que Cuba et Porto-Rico seront traités sur le même pied que les provinces de la péninsule.

M. Canovas del Castillo déclare qu'il a donné au général Martinez Campos toutes les autorisations nécessaires pour mettre fin à la guerre de Cuba.

La séance continue.

Italie

Rome, 6 février.

On annonce la création probable de deux nouveaux ministères : ministère du trésor, ministère des postes et télégraphes et des chemins de fer.

Le train amenant les Parisiens est arrivé à 5 heures. Toute la colonie française et des *milliers de personnes* ont reçu les voyageurs à la gare, avec de la musique et les cris de : Vive l'Italie ! Vive la France !!

Allemagne

Berlin, 6 février 1880.

Le budget de l'empire soumis au conseil fédéral équilibré pour les recettes et les dépenses s'élèvent à 544,888,184 marcs.

Les dépenses permanentes s'élèvent à 467,409,487 ; les dépenses pour cette année seulement à 77,478,697 marcs.

Adresses Industrielles & Commerciales

Entreprise de Peinture, Décors et Vitrerie

LÉON BONNAVE-CLIQUET

RUE DU PAYS, ROUBAIX

Système perfectionné pour verandahs et lanterneaux

Agence immobilière

Henri BRIET, ancien principal clerc de notaire, rue Colbert, près le boulevard de Paris, 1406

Henri DENIAU, architecte indusrielle. rue Blanchemaille, 73, Roubaix.

HOFFMANN-DUPONT, rue Saint-Georges.— Location de services de table. — Articles de fantaisie pour fêtes et cadeaux Bouteilles et bouchons.

Mécanicien

Eug. FORSTER, rue Pellart, 66, Roubaix.

COUVREUR-RENARD, Grande-Place de Tourcoing. — Confections pour hommes et pour dames. 140

Charbons

Albert POUTRAIN, rue de Mouveaux

A. BOUTRY, 14 rue de l'Espérance.— Pavages et sables, graviers. — Réparation

Pharmacie

Ch. DESCHODT, Grande-Rue, 26 et 28 140

Confections

VERDEL-JOUREZ, Grande-Rue, 37 Roubaix. Satin et popeline, pure laine vendus aussi bon marché qu'en fabrique. — Chemises de noces.

Articles de blanc

Jean MASQUELIER, rue Pauvrée 14 Salon de coiffures. — Parfumerie

Restaurants

FERRAILLE, (Hôtel), rue Nain, 5, Roubaix.

GINIONS, rue Neuve.

Ancienne maison BONNAVE-DELANNOY

BONNAVE-PECQUEUR,

rue Nain, 3, (près de l'hôtel-Ferraille)

Seule maison ayant la grande spécialité des locations de lustres, girandolles et candelabres pour fêtes et soirées.

Articles de ménage. Cuivre pour batteries de cuisine, fer battu, émaillé, COUTELLERIE. Entreprise de travaux en zinc pour bâtiments. Pose de pompes . Ouvrages en pom b. Tambours pour métiers.

COURS COMMERCIAUX DE PARIS

du 6 Février, 6 heures soir.

Huile de colza		Farines 8 marques	
Disponible	79	Courant	67 25 ..
Courant	79	Mars	67 50 ..
Mars	79 50 75	Mars-Avril	67 50 .
Avril	80 .	4 de mars	67 50 .
4 de mai	81 75 82	Mai-Juin	67 25 ..
4 derniers	82 75 83	4 de mai	66 25 .
Huile de lin		Farines supérieures	
Disponible	70 75 71	Courant	67 25 50
Courant	70 75 1	Mars	67 25
Mars	71 71 50	Mars-Avril	67 25 50
Avril	71 75 25	4 de mars	67 25 ..
4 de mai	71 25 ..	Mai-Juin	67 . ..
4 derniers	71	4 de mai	66 50 ..
Spiritueux		M. Darblay.	70 . ..
Disponible	71 75 ..	Blés	
Courant	71 75 ..	Courant	32 25 .
Mars	71 25 .	Mars	32 .
Avril	71 25 .	Mars-Avril	32 31 75
4 de mai	69 50 ..	4 de mars	32 31 75
Sucres		4 de mai	30 75 ..
N° 10 13 cour.	59 50 ..	Seigles	
N° 7 9 d.	6 75 ..	Courant	22 50 ..
Blanc 3 disp.	68 55 ..	Mars	22 50 ..
Courant	68 75 .	Mars-Avril	23 .. ..
Mars-Avril	69 . .	4 de mars	23 .. ..
4 de mai	68 25 .	Mai-Juin	23 .. ..
Raffinés 148 ..	à 149 .	4 de mai	22 .. ..

COURS OFFICIELS DE LA BOURSE

6 Février — 6 heures soir

Huile colza en f.d.	.. .	Esprits	72 72 50
id. en tonnes	. .	Farines 8 m.	67 25 .
id. épurée	. ..	Supérieure	67 25 ..
Huile de lin en f.d.	71 .	Suif	83
id. en tonnes	73 .	Cafés Java	235
Suc. 7/9 disp.	65 75	Ceylan	210
id. 10/13 d.	59 50	Haïti	210
id. blanc 3 c.	68 75	Rio	190
Raffin. bonn. sorte	149 .	Cacaos Para	180
id. belle sorte	149 .	Guayaquil	160
Certific. de sortie	75 .	Haïti	160
Mélasse de fab.	16 15 50	Trinidé	110
id. raffinerie	17 50 .	Caraque	200 à 400

PARIS, 7 Février. —		*Dépêche de 2 heures.*	
Huile de colza.		Mars-Avril	69 25
Courant	79 »»	4 de mai	68 75
Mars	79 50	4 d'octobre	»» »»
4 de mai	81 »»	Raffinés	148 »» à 149 »»
4 derniers	83 »»	Farines 8 marque	
Huile de lin.		Courant	68 25
Courant	71 »»	Mars	68 75
Mars	71 50	Mai-Juin	68 »»
4 de mai	71 75	4 de mai	67 50
4 derniers	72 »»	Blés	
Spiritueux		Courant	32 80
Courant	74 »»	Mars	32 75
Mars	74 »»	Mai-Juin	32 40
Avril	73 50	4 de mai	31 50
4 de mai	70 50	Seigles	
Sucres roux		Courant	»» »»
10/13	59 50	Mars	»» »»
7/9	65 75	Mai-Juin	»» »»
Sucres blancs		4 de mai	»» »»
Courant	69 25	Marq. Darblay	70 »»

BOURSE DE LILLE

Valeurs	Cours préc.	Cours du 7 février
Crespin-l. Anzi.	45	... ...
Marly. . .	125 ..	... ...
Annœullin . .	12 ..	... ...
Ch. Com. Calais.	1000 ..	... ...

COURS de SUCRES et au 3/6 au 7 Février.

SUCRES	Cours officiels	Cours comm.	Offert.	Demandé
Sucre indigène 88 degré	.58 ..	.. ..	.. ..	.. ..
» » 7 à 9	.64 25	.. ..	.. ..	.. ..
» en pain, 6 k. n° 1	154 50	.. ..	.. ..	.. ..
Sucre n° 3	.72 .	.. ..	.. ..	.. ..
» indigène n° 3...	... .	.. ..	.. ..	.. ..
3/6 betterave, disponib.	.73 50	.. ..	.. ..	.. ..
» » courant.	55 .	.. ..	.. ..	.. ..
» fin 1re qualité dispon.	73 ..	.. ..	.. ..	.. ..
courant.	.73 ..	.. ..	.. ..	.. ..
Mélasse disponible...	.76 ..	.. ..	.. ..	.. ..
A livrer 4 premiers..	.69 ..	.. ..	.. ..	.. ..
» 4 janvier....	. ..	.. ..	.. ..	.. ..
» 4 d'été.....	.70 ..	.. ..	.. ..	.. ..
» 3 derniers...	.62 50	.. ..	.. ..	.. ..
» 1 prochain...	.62 ..	.. ..	.. ..	.. ..

MARCHÉ D'ARRAS du 4 février.

GRAINES (l'hectolitre).

Œuilliette nouvelle. . .	41 — 42 50
Colza nouveau	19 50 21 50
Lin nouveau	— — — —
Caméline	15 — 18 50

GRAINS (l'hectolitre).

Blé blanc nouveau. . .	22 — 24 25
Blé roux nouveau. . .	18 — 23 50
Seigle nouveau. . . .	13 — 15 —
Escourgeon.	12 — 14 25
Orge	— — — —
Avoine nouvelle . . .	7 50 9 50

HUILES

Colza (91 kil)	79 50 — —
Œilliette surfine . . .	156 — — —
Lin du pays	73 50 — —
Caméline	77 — — —

TOURTEAUX

Œillette à eau. . . .	24 — — —
Colza	17 75 — —
Lin	30 — — —
Caméline	— — — —

FARINES

Farine 1re qualité . . .	44 — — —
Farine 2e qualité . . .	— — — —
Son.	16 — — —

TROIX-SIX

Betteraves fin	— — — —
Mélasse.	— — — —

MARCHE D'ARMENTIERES du 4 février

		Prix moyen
Qant.		
18 Froment... ...	l'hectolitre.	23 33 à »» »»
50 Haricots	»	35 60 »» »»
39 Fèves	»	35 15 »» »»
Féverolles		»» »» »» »»
Pois		»» »» »» »»
Avoine		»» »» »» »»
Seigle		»» »» »» »»
4000 Pommes de terre	les 100 k.	16 »» »» »»
5000 Œufs.	le cent.	11 50 »» »»
3000 Beurre	le kilogramme	2 25 »» »»

MARCHÉ DE DOUAI du 4 février

Blé	17 — 25 2.	Colza	— — — —
Seigle	— — — —	Œilliette	40 50 41 50
Escourg.	9 50 12 50	Caméline	15 — 19 —
Avoine	7 50 9 75	Lin	— — — —
Fèves	— — — —	Chanvre	— — — —

MARCHE D'ORCHIES du 2 février.

Blé bl. 1re qual.	25 ..	Avoine 1e q.	9 25 ...
» 2e »	22 62	» 2e q.	8 37 ...
» 3e »	20 25	» 3e q.	7 00 ...
Blé g. 1re qual.	.. ..	Fèves	18 50 20 50
» 2e »	.. ..	Colza	19 50 22 50
» 3e »	.. ..	Gralne lin	27 .. 29 .
eigles 1re qual.	16 50	Cameline	18 .. 20 50
» 2e »	15 25	Chanvre	.. .. ..

CHANGES ET MONNAIES

VALEURS SE NÉGOCIANT A TROIS MOIS

à trois mois

		Escompte
Amsterdam. . . .	207 1/8	207 3/8 4 0/0
Allemagne	122 3/8	122 5/8 4 0/0
Trieste	210 .	211 . 4 0/0
Vienne	210 .	211 . 4 0/0
Madrid	496 .	498 . 4 0/0
Lisbonne	551 1/2	553 1/2 4 0/0
Saint-Pétersbourg .	259 .	261 . 4 0/0

à courte échéance

Amsterdam. . . .	206 3/8	207 . 4 0/0
Allemagne	122 .	122 1/4 4 0/0
Trieste	210 .	211 . 4 0/0
Vienne	210 .	211 . 4 0/0
Madrid	497 .	499 . 4 0/0
Lisbonne	551 1/2	553 1/2 4 0/0
Saint-Pétersbourg. .	261 .	263 . 4 0/0

VALEURS SE NÉGOCIANT A VUE

à trois mois

Londres	25 19 1/2 à 25 24 .	— 3 0/0
Belgique	1/4 p à 1/6 p.	3 1/2
Italie	10 3/8 p à 10 5/8 p.	— 4 0/0

à courte échéance

Londres	25 11 1/2 à 25 16 .	— 3 0/0
Belgique. . . .	1/8 p. à . p.	— 3 1/2
Italie. . . .	10 1/2 p. à 10 3/4 p	— 4 0/0

BULLETIN FINANCIER

de la Banque Nationale, capital : 30 millions
11, rue Le Peletier.

Paris, le 6 février.

La Bourse d'hier était un peu faible en clôture. Les réalisations qui avaient produit ce mouvement de recul ont continué aujourd'hui et nos rentes ont perdu 25 centimes environ, sans qu'on puisse trouver d'autre cause à la baisse. Le 3 0/0 reste à 82.15, le 5 0/0 à 116.20, l'amortissable à 83.40.

La faiblesse des rentes a impressionné presque toutes les valeurs du marché. La baisse cependant n'est pas bien importante sur les institutions de crédit. La Banque de Paris reste à 900 fr.; la Banque d'Escompte est demandée à 790 fr.; la Banque Hypothécaire à 648 fr.; le Crédit Foncier fait 1,120 fr.

Les fonds étrangers ont a peine faibli et les bourses étrangères étant très fermes la réaction sur notre place ne paraît pas avoir de cause extérieure.

LA FRANCE ILLUSTRÉE, par **V.-A. Malte-Brun** (JULES ROUFF, éditeur, 14, Cloître Saint-Honoré, à Paris). Sommaire du 9e fascicule consacré au département des *Bouches-du-Rhône*.

TEXTE: Histoire et description des villes, bourgs et châteaux les plus remarquables. — Statistiques générale, communale et morale. — Bibliographie relative au département.

GRAVURES : Antiquités romaines de la ville d'Arles.—Vue du cours et de la statue du roi Réné. — Vue du château Réné (arrondissement d'Arles). — Cloître Saint-Trophine, à Arles. — Plan de la ville de Marseille.

La livraison, 15 centimes
Le Deuxième fascicule du département, 075 fr. centimes.

Les Orgues de St-